

LES NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

Quelle place dans le système de formation et dans le monde du travail?

NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

Rappel des buts de la formation professionnelle

- Garantir l'accès à la formation
- disposer d'une main d'œuvre qualifiée et d'experts/de cadres compétents
- faire face aux exigences et aux mutations des entreprises ;
- faciliter la mobilité des salariés d'un pays à l'autre suite aux accords sur la libre circulation des personnes .

NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

Niveaux de la formation professionnelle

- Les formations du degré secondaire II, dont
 - Les assistants en soins et santé communautaire
 - ASSC
 - Les assistants socio-éducatifs
 - ASE
- Les formations du degré tertiaire

NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

Bases légales

- La Loi fédérale sur la formation professionnelle LFPPr.
- La Loi sur les Hautes écoles spécialisées (LHES)

NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

Aspects positifs de l'offre en formation

S'ajuste aux diverses formes d'aptitudes cognitives et pratiques.

Prend en compte les réalités socio-économiques.

Facilite l'accès à tous les niveaux de formation.

S'est diversifiée, décroisonnée

Facilite les itinéraires de carrières.

NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

Les difficultés:

Une politique de formation en mutation

De nouveaux métiers méconnus

Peu d'expériences de collaboration et pas de recul

Manque de confiance envers des intervenants très jeunes, manquant de maîtrise

Des rôles professionnels à redéfinir, des responsabilités à redistribuer

Repenser l'architecture des équipes

NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

Un même résultat pour des contextes très différents



La santé:

- marqué par des décennies de **division du travail**
- Une organisation très **hiérarchisée**
- Une évolution constante des rôles professionnels allant vers une **spécialisation** toujours plus grande
- Une proportion élevée d'intervenants **peu qualifiés**

Le social:

- Caractérisé par quelques **professions «monopoles »**
- Une **hiérarchie** plutôt **horizontale**
- Une évolution constante du rôle professionnel allant vers un **élargissement** du rôle
- Une proportion élevée d'intervenants **qualifiés**

NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

Un même résultat pour des contextes très différents



La santé:

- Une proportion élevée d'intervenants **peu qualifiés**
- **La pénurie** de personnel **qualifié**.
- Un recours élevé à du personnel **formé à l'étranger**

Le social:

- Une proportion élevée d'intervenants **qualifiés**
- Pas de difficultés** majeures de **recrutement, ! pénurie** d'intervenants « **hommes** »
- Un bassin de recrutement majoritairement en Suisse

NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

...des avis contrastés.....

...des craintes....

...des réticences...

....des oppositions.....ou

...des attentes fortes...

....des préjugés favorables....

....de l'ouverture dans un contexte de pénurie.

NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

Quelle place, pour quelles missions?

Les porteurs d'un CFC (ASSC ou d'ASE):

Interviennent principalement dans le quotidien, supplée ou stimule à l'accomplissement des gestes ordinaires de la vie.

Assurent les tâches d'intendance dans une perspective de suppléance ou d'apprentissage

Dispensent des actes de soins simples et assurent des prestations basiques d'accompagnement socio-éducatif dans le cadre de projets définis

NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

Quelle place, pour quelles missions?

Les porteurs d'un CFC (ASSC ou d'ASE):

Assument des responsabilités en lien avec leurs compétences dans des situations simples.

Participent aux activités dans des situations complexes

Ne travaillent pas de manière indépendante

Disposent d'une autonomie d'action dans un cadre délégué

NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

Quelle place, pour quelles missions?

Les porteurs d'un CFC (ASSC ou d'ASE):

Sont consultés/associés aux réflexions portant sur les projets à moyen et long terme des « clients »

N'interviennent pas dans les problématiques de curatelles(tutelles.

Ne gèrent pas, en direct, les relations avec l'entourage proche et les réseaux.

NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

Les domaines de pratique

Les domaines suivants ne sont pas recommandés:

Grandes difficultés sociales et dépendances !

Soins intensifs et de réanimation, urgences!

NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

Les domaines de pratique

Les domaines suivants impliquent des mesures soutenues d'encadrement, un programme d'intégration et un contexte institutionnel ou d'équipe stable:

- **Psychiatrie adulte (assc/ase)**
- **Soins aigus (assc)**

NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

Les domaines de pratique

Les domaines suivants sont recommandés

Handicap physique

Handicap sensoriel

Handicap mental et polyhandicap

Soins chroniques, soins de réadaptation

Soins palliatifs

Aide et soins à domicile

Crèches et garderies

NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

Elaborer des cadres de référence

Les ASSC:

Difficile en raison de la grande diversité des établissements

Le manque d'expérience des nouveaux professionnels

L'évolution du rôle des intervenants de niveau tertiaire.

Probablement une proportion entre 0 à 30% d'une dotation soins

NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

Elaborer des cadres de référence

Les ASE

Difficile en raison de la grande diversité des missions

Le manque d'expérience des nouveaux professionnels

L'absence de recul

L'évolution du rôle des intervenants de niveau tertiaire.

Probablement une proportion entre 0 et 30% d'une dotation socio éducative

NOUVELLES PROFESSIONS DANS LES DOMAINES SANTE-SOCIAL

et la suite...

Promouvoir la formation

Eviter les engagements isolés

Développer des mesures
d'accompagnement

Encourager les micro-expériences
d'intégration

Suivre, à l'échelle des cantons, l'évolution
du marché de l'emploi et du recrutement

Evaluer périodiquement l'employabilité et
la satisfaction des parties